



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, le **lundi 19 décembre 2022 à 18heures30**.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 9 décembre 2022.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE - INFORMATIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022
2. IDEA - Assemblée générale du 21 décembre 2022
3. HYGEA - Assemblée générale du 20 décembre 2022
4. Centre hospitalier et psychiatrique de Mons-Borinage - Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 22 décembre 2022
5. Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland - Assemblée Générale statutaire 21 décembre 2022
6. Communications de la tutelle et autres informations

RATIFICATION

7. Ratifications de factures

DIRECTION FINANCIERE - SERVICE DE LA RECETTE

8. Vérification de l'encaisse communale arrêtée au 30/09/2022
9. Service extraordinaire - Projet n° 20190053 - Rénovation du chauffage, chassis et toiture de l'école du Foyer Moderne - Remboursement anticipé du prêt CRAC

SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

10. Budget 2023 - Application des douzièmes provisoires
11. C.P.A.S. - Modification budgétaire n° 3 de l'exercice 2022 du service extraordinaire
12. CPAS - Budget 2023 des services ordinaire et extraordinaire

JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION ADMINISTRATIVE- JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES - RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE

13. Bibliothèque communale - Règlement-redevance fixant les tarifs
14. Service extraordinaire - Marché public de travaux - Mise en conformité incendie de l'école de la Nichée Studieuse - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

TRAVAUX - VOIRIE - MOBILITE - MARCHES DE TRAVAUX(PARTIE TECHNIQUE)

15. Plans d'investissements communaux 2022/2024 (PIC/PIMACI) - Programmation 22/24 - Modification de la programmation

16. Règlement complémentaire sur le roulage - rue du Tour à 7301 Hornu - Changement de côté de stationnement et interdiction de stationner
17. Règlement complémentaire sur le roulage - rue Sainte Victoire à 7301 Hornu - Interdiction de stationner aux camions face à l'entrée du "CORA"
18. Règlement complémentaire sur le roulage - Rue Adolphe Mahieu - Etablissement de zones d'évitement striées rectangulaires en partie sur chaussée et en partie sur trottoir, du côté impair le long du 9 - 11 - 15 via les marques au sol appropriées
19. Règlement complémentaire sur le roulage - rue Falcot - Interdiction de stationner du côté pair via le placement de signaux E1 avec flèches montantes

REGIE FONCIERE - SERVICE FONCIER

20. Budget exercice 2023 - Régie Foncière ordinaire.
21. Site "Herbint" - Approbation du projet d'acte de vente d'une partie du Site "Herbint " à la Brasserie du Borinage SC

PETITE ENFANCE - ENSEIGNEMENT - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE

22. Service jeunesse - Service Extrascolaire - Participation au Marché de Noël (16-17-18 décembre 2022) - Promotion des différentes actions et projets - Grimages et décorations de Sapin au profit de " Vacances pour Tous, 3ème édition "
23. Service Jeunesse et Plan de Cohésion sociale - Partenariat pour l'organisation de différents projets " Opération Coeur sur la main" (du 14 au 20 décembre 2022) et " Réveillon pour Tous " (28 décembre 2022) - " Vacances pour Tous"

HUIS CLOS